Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

لِّلَّذِينَ يُؤْلُونَ مِن نِّسَائِهِمْ تَرَبُّصُ أَرْبَعَةِ أَشْهُرٍ ۖ فَإِن فَاءُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ

Pour ceux qui font le serment de se priver de leurs femmes, il y a un -délai d'attente de quatre mois. Et s'ils reviennent (de leur serment) celui ci sera annulé, car Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux!